

Le programme de gel des impôts pour les personnes âgées citoyennes (Senior Citizen Tax Freeze Program, SCTX) « gèle » votre impôt foncier si vous répondez à certaines conditions en matière d'âge et de revenu. Le cas échéant, le montant de votre impôt foncier n'augmentera pas, même si votre évaluation foncière ou le taux d'imposition augmente.

Ce formulaire de demande est destiné aux **nouveaux demandeurs uniquement** ! Si vous avez déjà participé à ce programme l'année dernière, vous serez automatiquement inscrit(e) cette année. Si votre acte de propriété a changé pour quelque raison que ce soit, vous **devez** déposer une nouvelle demande. Chaque demandeur doit remplir les pages 1 et 2 du présent formulaire. Veuillez joindre votre justificatif d'âge au présent formulaire. Le Département du revenu (Department of Revenue) vous contactera si nous avons besoin de documentation sur votre revenu.

La date limite pour déposer votre demande est le **31 janvier 2023**. Les premiers déclarants doivent déposer leur demande avant le **13 septembre 2022** pour permettre à l'approbation de figurer sur leur déclaration d'impôt foncier de 2023. Les demandeurs approuvés après cette date recevront une deuxième déclaration d'impôt foncier.

1 Habitez-vous dans la propriété ?

☐ OUI ☐ NON



Si vous avez répondu **non** à la question, vous ne qualifiez pas pour le SCTX. Le programme SCTX est destiné uniquement aux personnes qui sont propriétaires et résidentes de leur logement.

2 Informations sur le demandeur

Nom du propriétaire

Numéro de Sécurité sociale

Adresse de la propriété

Numéro OPA

Date de naissance (MM/JJ/AA)

Statut du déclarant ☐ CÉLIBATAIRE ☐ MARRIÉ(E) ☐ VEUF/VEUVE

Nom de l'époux(se) (si applicable)

Numéro de Sécurité sociale de l'époux(se) (si applicable)

Date de naissance de l'époux(se) (si applicable)

Si l'époux(se) admissible est décédé(e), date du décès
(Vous devez soumettre une copie de l'acte de décès)



Vous êtes admissible au programme uniquement si vous correspondez à **une des descriptions suivantes** :

- Vous êtes âgé(e) de 65 ans ou plus
- Vous habitez avec votre époux(se) qui est âgé(e) de 65 ans ou plus
- Vous êtes âgé(e) de 50 ans ou plus et étiez marié(e) à quelqu'un qui était âgé(e) de 65 ans ou plus avant de décéder



Vous devez joindre une photocopie de votre justificatif d'âge au présent formulaire.

Tout document émis par le gouvernement qui indique clairement une date de naissance sera accepté. Certains exemples sont :

- Permis de conduire
- Carte d'identité de l'État
- Carte d'identité de la ville de Philadelphie
- Acte de naissance

3 Informations sur la résidence

☐ OUI ☐ NON Déclarez-vous une autre propriété comme votre résidence principale ?

☐ OUI ☐ NON Votre résidence principale fait-elle partie d'une coopérative pour laquelle une partie ou la totalité des impôts sont payés conjointement ?

☐ OUI ☐ NON Utilisez-vous votre propriété à des fins autres que votre résidence principale, comme une entreprise ou un logement de location ?

_____ % Si OUI, quel est le pourcentage utilisé en tant qu'entreprise ou logement de location ?



Vous **ne qualifiez pas** pour le SCTX si vous déclarez une autre propriété comme votre résidence principale.

Suite à la page suivante



4 Revenu annuel du foyer

Veuillez utiliser la grille de calcul ci-dessous et saisir le revenu annuel de votre foyer pour **2020**. Pour qualifier pour le programme SCTX, le montant total de votre revenu **doit être** de 33 500 dollars ou moins pour une personne célibataire, ou de 41 500 dollars ou moins pour un couple marié. **N'envoyez pas** de justificatif de revenu.

SOURCE DU REVENU	TOTAL (DEMANDEUR + ÉPOUX[SE])
Prestations de Sécurité sociale (incluez l'allocation supplémentaire de revenu [SSI], l'allocation pour handicap [SSD], etc.) N'incluez pas de primes « Part B » de Medicare	
Pensions et autres prestations de retraite Incluez les prestations de retraite de chemins de fer, la portion imposable des comptes de retraite individuels (IRA), etc.	
Rémunération nette Incluez les salaires, paies, revenus d'activité indépendante, etc.	
Intérêts, dividendes, gains liés à la vente d'actions Ne soustrayez pas les pertes	
Revenu net de location de logement ou d'entreprise Ne soustrayez pas les pertes	
Autres revenus Incluez les allocations chômage, les revenus d soutien, etc.	
TOTAL	

5 Signature

Le Département du revenu utilisera également le présent formulaire pour vous inscrire au programme d'Exonération relative aux propriétés familiales (Homestead Exemption) si vous n'y participez pas déjà. Le programme d'Exonération relative aux propriétés familiales peut vous permettre de faire des économies sur vos impôts fonciers.

Le Département du revenu est autorisé à effectuer une vérification de revenu par l'entremise du Service du Revenu (Internal Revenue Service) des États-Unis et du Département du revenu de Pennsylvanie (Pennsylvania Department of Revenue). Si à tout moment au cours de votre participation au programme la Ville détermine que vous n'étiez pas admissible en raison de votre revenu, vous devrez payer les impôts que vous auriez dû payer, plus des amendes, intérêts et autres suppléments.

☐ En cas de besoin, la Ville fera de son mieux pour contacter les demandeurs et les participants au programme SCTX. Elle le fera par lettres, appels téléphoniques, e-mails ou SMS.

J'ai examiné les informations sur le présent formulaire et je certifie que ces informations sont véridiques et correctes au meilleur de ma connaissance.

Signature du demandeur

Signature de l'époux(se)

Date

Numéro de téléphone



Envoyez vos formulaires de demande remplis par courrier postal à :

Philadelphia Department of Revenue
P.O. Box 53190
Philadelphia, PA 19105

Ou venez les déposer en personne :

Municipal Services Building
Department of Revenue
1401 John F. Kennedy Blvd—Concourse
Philadelphia, PA 19102

Northeast Municipal Services Center
7522 Castor Ave.
Philadelphia, PA 19152

Hope Plaza
N. 22nd & W. Somerset St.
Philadelphia, PA 19132